



DOSSIER DE PRESSE



Signature d'un accord-cadre entre France Brevets et les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies



02/07/2013

Sommaire

- **Les SATT en chiffres**
- **SATT Aquitaine Science Transfert**
- **SATT AxLR**
- **SATT Conectus Alsace**
- **SATT Grand Centre**
- **SATT Idf Innov**
- **SATT Lutech**
- **SATT Nord**
- **SATT Ouest Valorisation**
- **SATT Sud Est**
- **SATT Toulouse Tech Transfer**
- **France Brevets**

Les SATT en chiffres



- 10 SATT créées
- 2 SATT en cours de création : Grand Est et Lyon Saint-Etienne
- 2 SATT en projet : Grenoble et Saclay
- 14 mois d'existence pour la première vague. Près de 230 emplois actuellement
- plus de 700 projets détectés et analysés
- plus de 170 projets en cours de maturation
- 21 M€ déjà investis en maturation
- 186 brevets prioritaires déposés
- 15 start-up créées
- une coordination réussie avec France Brevets (depuis 2011)

- **Président** : Maylis Chusseau
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 48 M€
- **Périmètre régional couvert** : Aquitaine
- **Création de la société** : juillet 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 51 projets détectés, 2.2 M€ investis dans des projets de maturation, 27 brevets prioritaires déposés, 2 start-ups créées

Actionnariat

- PRES « Université de Bordeaux » (38%)
- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) (7%)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) (19%)
- Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) (3%)
- Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

Établissements de recherche concernés

Le PRES « Université de Bordeaux » agit pour le compte de ses 7 membres fondateurs (Université Bordeaux 1 Sciences Technologies, Université Bordeaux Segalen, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Université Montesquieu – Bordeaux IV, IPB – Institut Polytechnique de Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro, Sciences Po Bordeaux), et 3 de ses membres associés (Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, Institut Bergonié, ESTIA - Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées).

Objectifs & Priorités

Aquitaine Science Transfert® valorise aujourd'hui un territoire d'excellence en matière de recherche et d'innovations comprenant 5 500 chercheurs, 3 100 doctorants, 136 laboratoires, 18 plateformes de technologies et 24 cellules de transfert. Aquitaine Science Transfert® gère un portefeuille de plus de 90 familles de titres et négocie plus de 500 contrats de recherche partenariale par an.

Dotée d'une capacité d'investissement importante pour les phases de maturation technique, propriété intellectuelle, juridique et commerciale, Aquitaine Science Transfert® investira sur les trois premières années environ 10 millions d'euros répartis sur environ 80 projets. Plus de 2 millions d'euros ont déjà été engagés depuis le démarrage de la SATT sur 15 projets de maturation concernant la Santé, la Chimie/Pharma, la Photonique, la Mécanique/Matériau, les TIC.

Aquitaine Science Transfert® propose également aux établissements de ses actionnaires, un ensemble de prestations concernant la gestion de la Propriété Intellectuelle (PI), un programme de sensibilisation à la valorisation et au transfert, des actions de promotion de la recherche des sites, la réalisation d'études et de cartographies ainsi que la négociation des contrats de recherche partenariale.

Forte de ses expériences et compétences pluridisciplinaires, Aquitaine Science Transfert® couvre l'ensemble des thématiques scientifiques. Cependant, compte tenu des domaines d'expertise de la recherche et des filières économiques en Aquitaine, Aquitaine Science Transfert® a structuré son activité Transfert autour de trois marchés prioritaires : l'Aéronautique Spatial Défense & Systèmes, la Santé & Bien-être, l'Énergie & Filières vertes. Aquitaine Science Transfert® se positionne sur des marchés à haute valeur ajoutée, à forte perspective de croissance ou émergents.

En savoir plus : www.ast-innovations.com

- **Président** : Philippe Nérin
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 45 M€
- **Périmètre régional couvert** : Languedoc-Roussillon
- **Création de la société** : août 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 65 projets détectés, 1.5 M€ investis dans des projets de maturation, 3 brevets prioritaires déposés

Actionnariat et établissements de recherche concernés :

- Université Montpellier 1 (7.3%)
- Université Montpellier 2 (14.3%)
- Université Montpellier 3 (2.1%)
- Université de Perpignan Via Domitia (3.2%)
- Université de Nîmes (1%)
- Institut de Recherche pour le Développement (IRD) (4.2%)
- Montpellier Sup Agro (3.1%)
- Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) (2.9%)
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier (ENSCM) (2.2%)
- Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) (3.7%)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) (23%)
- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

Région :

Le Languedoc-Roussillon, 4^{ème} région de France pour ses investissements dans la recherche publique, cultive une excellence académique reconnue internationalement en Biologie (végétale et humaine), Sciences de l'Ingénieur (chimie matériaux, robotique, énergie), dans les domaines de l'Eau et de l'Environnement, en Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication, les Sciences Humaines et Sociales.

Objectifs & priorités

L'objectif de la SATT est de créer des conditions favorables pour optimiser le développement économique basé sur l'excellence académique de notre Région. En support aux équipes de recherche de son territoire, AxLR peut, en collaboration avec les chercheurs et les directeurs d'unités, mobiliser ses compétences, ses ressources humaines et matérielles pour l'élaboration, la mise en œuvre, et le pilotage des projets de démonstration technologique, preuves de concepts (maturation). De plus, AxLR est structurée pour transformer ses investissements en valeurs économiques : création de start-up ou transfert de savoir-faire vers des entreprises existantes. AxLR s'appuie en priorité sur divers réseaux existants pour optimiser l'efficacité de son action, par exemple : Transfert LR en Région Languedoc-Roussillon, OSEO ou France Brevet au niveau national, les pôles de compétitivité ainsi que les structures de valorisation thématiques comme INRA Transfert et INSERM Transfert, les incubateurs régionaux (LRI, BIC). Plusieurs accords ont été conclus avec ces organismes afin de trouver les synergies et complémentarité dans le but d'optimiser les opérations de développement économique.

En savoir plus : www.axlr.com

- **Président** : Nicolas Carboni
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 36 M€
- **Périmètre régional couvert** : Alsace
- **Création de la société** : janvier 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 107 projets détectés, 2.75 M€ investis dans des projets de maturation, 4 start-ups créées, 20 brevets prioritaires déposés

Actionnariat et établissements de recherche concernés :

- CNRS (26%)
- ENGEES (1%)
- INSA de Strasbourg (1%)
- INSERM (5%)
- Université de Haute Alsace (8%)
- Université de Strasbourg (26%)
- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

Objectifs & Priorités

La raison d'être la SATT Conectus Alsace est de constituer une source de compétitivité pour l'industrie française, et de contribuer à développer la création d'entreprises innovantes issues des laboratoires publics. Conectus Alsace a ainsi deux objectifs centraux : (i) investir dans la maturation de technologies afin d'accélérer leur transfert vers l'entreprise, notamment au travers du programme de « co-conception en maturation », particulièrement adapté pour les PME, leur permettant de s'impliquer très tôt dans les projets sans en porter les risques, et (ii) contribuer à rendre le dispositif régional de valorisation plus simple et plus lisible pour les entreprises et accroître l'efficacité du processus de transfert.

Par construction généraliste¹, Conectus Alsace voit néanmoins l'essentiel de son activité (plus de 80%) concentrée sur les domaines de la Santé et de la Chimie – Matériaux.

Créée en janvier 2012, la SATT Conectus Alsace a déjà largement avancé sur ses deux principaux objectifs :

- Au 7 Juin 2013, plus de 2 750 000€ ont été engagés sur 14 projets de maturation, 11 licences ont été concédées dont 4 vers des start-up ;
- Les services de valorisation de l'Université de Strasbourg, de l'Université de Haute Alsace, de l'INSA, de l'ENGEES et de l'INSERM Alsace ont disparus, toute l'activité de ces services ayant été consolidée au sein de Conectus Alsace, incluant la gestion des contrats de recherche en partenariat avec les entreprises. Conectus est aujourd'hui le seul opérateur du transfert de technologie pour les laboratoires du territoire. Le dispositif régional de valorisation alsaciens est consolidé, simple et lisible.

En savoir plus : www.conectus.fr

¹ Conectus est en charge de la gestion de la Propriété intellectuelle de tous les laboratoires de recherche rattachés à ses actionnaires, avec lesquels toutes les conventions ont été établies.

- **Président** : Alexandre Navarre
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 60 M€
- **Périmètre régional couvert** : Centre, Limousin, Poitou-Charentes et Auvergne
- **Création de la société** : mai 2013

Actionnariat :

- PRES Centre Val de Loire Université (16.2%)
- PRES Limousin Poitou Charentes (16.2%)
- PRES Clermont Université (16.2%)
- CNRS (16.2%)
- IRSTEA (2.2%)
- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

Etablissements de recherche concernés (membres des PRES actionnaires) :

7 Universités :

- Université de Tours
- Université d'Orléans
- Université de Limoges
- Université de La Rochelle
- Université de Poitiers
- Université Clermont-Ferrand-I
- Université Clermont-Ferrand-II

8 écoles :

- École supérieure de commerce et de management de Tours-Poitiers (future France Business School)
- École nationale d'ingénieurs du Val de Loire (ENIVL)
- École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges (ENSIB)
- École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois (ENSNP)
- École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers
- École nationale supérieure de céramique industrielle
- École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand
- École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand

1 institut :

- Institut français de mécanique avancée.

2 centres hospitaliers :

- Centre hospitalier régional universitaire de Tours
- Centre hospitalier régional d'Orléans

Objectifs & Priorités

La SATT Grand Centre sera le répondant, à travers une licence exclusive d'exploitation de ses établissements membres, de la maturation et de la mise en marché des inventions à fort potentiel commercial de ses établissements membres. Elle offrira aussi des services annexes aux établissements sous forme de prestation, notamment pour la détection des inventions.

En savoir plus : www.sattgrandcentre.com

- **Président** : Christian Estève
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 68 M€
- **Périmètre régional couvert** : Ile-de-France
- **Création de la société** : janvier 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 160 projets détectés, 1.5 M€ investis dans des projets de maturation, 20 brevets prioritaires déposés

Actionnariat

- EPCS Université Paris Cité (29 %), EPCS Université Paris Est (12%), Université de Cergy Pontoise (2,5%)
- Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS (10.5%), Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale - INSERM (13%)
- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

Etablissements de recherche concernés

- Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Université Paris V Descartes, Université Paris VII Diderot, Université Paris XIII Villetaneuse, Université Paris Est Créteil, Université Paris Est Marne-la-Vallée, Université de Cergy Pontoise, PRES "Sorbonne Paris Cité", "Université Paris Est"
- CNRS, INSERM, Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po), Institut de Physique du Globe, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco - Langues'O), Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (Ifsttar), Ecole des Ponts ParisTech, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, ESIEE Paris

Objectifs & Priorités

Dans 10 ans, la SATT IdF Innov aura mûri près de 800 projets, créé plus de 200 startups, et permis la création de plus de 5000 emplois et consacré près de 150 millions d'euros à cette activité.

La SATT IdF Innov développe en particulier trois axes thématiques sur les secteurs suivants : A/ Santé (Pharma, MedDev, Diagnostic); B/Sciences Exactes (Nouveaux matériaux, Ville/Environnement, Energie) ; C/STIC/SHS (Patrimoine, Industries culturelles, Ingénierie pédagogique).

Quatre principes méthodologiques structurants sont mis en œuvre par les équipes travaillant dans cette société :

1. De la simplicité dans la construction opérationnelle des projets
2. De l'expertise : notamment sur les interfaces entre la science et le monde économique, afin d'apporter une réelle valeur ajoutée aux équipes académiques et aux industriels
3. De la proximité : des équipes réactives au plus près des personnels de la recherche, pour détecter les idées, contribuer à leur structuration et suivre les phases finales du développement.
4. Du sur-mesure : une logique d'investissement projet par projet, sans a priori, qu'auditionne un comité d'investissement indépendant avec un financement structuré ad hoc, issu du dialogue entre la SATT et les équipes scientifiques.

En savoir plus : www.idfinnov.com

- **Président** : Alain Tassy
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 78 M€
- **Périmètre régional couvert** : Ile-de-France, Picardie
- **Création de la société** : janvier 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 18 projets détectés, 3M€ investis dans des projets de maturation, 5 brevets prioritaires déposés

Actionnariat et établissements de recherche concernés :

- Université Pierre et Marie Curie (UPMC) (31.6%)
- Université de Technologie de Compiègne (UTC) (10%)
- Université Panthéon Assas (1.6%)
- Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD) (1.6%)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) (17.2%)
- Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) (5%)
- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

Objectifs & Priorités

La SATT Lutech, qui bénéficie d'un potentiel scientifique exceptionnel avec plus de 7500 chercheurs et autres personnels de recherche (soit un budget annuel de 750 millions d'euros), est spécialisée dans la maturation et le transfert vers les entreprises des technologies issues des laboratoires de ses actionnaires. Elle a pour objectif d'accroître et d'accélérer le transfert de ces résultats vers le monde économique.

La SATT Lutech détecte et analyse les résultats issus des travaux de recherche des 300 laboratoires de ses actionnaires susceptibles de se traduire en innovation dans les domaines suivants :

- Sciences de la vie et de la santé
- Informatique, mathématiques et ingénierie
- Sciences de la matière
- Arts, humanités et organisations
- Environnement et sciences de la terre

Elle définit la stratégie de propriété intellectuelle, pilote et finance les projets de maturation sur les volets technologique, humain et marketing dans le but de diminuer les risques et de favoriser le transfert vers le monde industriel. La SATT Lutech accompagne ainsi le chercheur dans son projet de transfert depuis la déclaration d'invention jusqu'à la licence d'exploitation ou la création d'entreprise, en partenariat avec les incubateurs.

Dans le cadre d'une création d'entreprise, la SATT Lutech peut prendre une participation au capital par un apport en nature ou en industrie.

- **Président** : Richard Borgi
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 63 M€
- **Périmètre régional couvert** : Nord- Pas de Calais, Champagne-Ardenne et Picardie
- **Création de la société** : juillet 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 108 projets détectés, 2.4M€ investis dans des projets de maturation, 3 brevets prioritaires déposés, 3 start-up créées

Actionnariat

- **PRES Université Lille Nord de France**, (regroupant les universités de Lille (Lille 1, Lille 2 & Lille 3), Valenciennes, Artois, Littoral Côte d'Opale), (41.8 %)
- Université de Picardie Jules Verne (8.4%), **UPJV**
- Université de Reims Champagne-Ardenne (8.4%), **URCA**
- **CNRS** (8.4%)
- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

Etablissements de recherche concernés

- **9 Universités** (dont une privée: L'Université Catholique de Lille)
- **10 grandes Ecoles**
- **6 établissements nationaux** de recherche (CNRS, INSERM, INRIA, IFSTTAR, IFREMER, INERIS)
- 2 Centres hospitaliers universitaire (CHU)
- Institut Pasteur de Lille (IPL)

Potentiel scientifique :

190 Laboratoires, plus de 450 équipes de recherche et environ 10 000 chercheurs, et un budget R&D consolidé de 470 M€, la SATT Nord commence ses activités avec un portefeuille de 220 familles de brevets.

Objectifs & Priorités

Conçue comme un lien entre la recherche académique et le monde économique, la SATT Nord située au cœur d'un **carrefour européen** est un outil structurant de valorisation au service de la création et du développement d'entreprises par l'innovation. Cette dimension territoriale témoigne d'un grand potentiel académique de valorisation, dans le cadre de **5 champs thématiques privilégiés** : Biologie Santé, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC/ SPI), chimie-matériaux, Sciences Humaines et Sociales (SHS), Agro sciences/Environnement.

Le bilan de ces premiers mois traduit un très fort potentiel et une grande qualité des projets :

- **450 visites** de labos
- **108 détections** de projet
- **17 projets sélectionnés** et lancés pour un investissement global de près de 2.4 M€, dont **3 créations d'entreprises.**

En savoir plus : www.satt nord.fr

- **Président** : Vincent Lamande
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 70 M€
- **Périmètre régional couvert** : Bretagne, Pays-de-la-Loire
- **Création de la société** : juillet 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 99 projets détectés, 1.1M€ investis dans des projets de maturation, 26 brevets prioritaires déposés, 2 start-up créées

Actionnariat

- PRES UEB (Université Européenne de Bretagne) (27%)
- PRES UNAM (Université Nantes Angers Le Mans) (21%)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) (15%)
- Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale – INSERM (3%)
- IRD (Institut de recherche pour le développement) (1%)
- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

Etablissements de recherche membres des PRES actionnaires

- **7 universités** : Angers, Bretagne occidentale, Bretagne Sud, Nantes, Maine, Rennes 1, Rennes 2
- **4 instituts** : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement, institut catholique des Arts et Métiers de Nantes, Institut national des sciences appliquées de Rennes, Institut supérieur de matériaux et mécaniques avancées du Mans
- **4 hôpitaux** : Angers, Brest, Nantes et Rennes
- **13 Ecoles d'ingénieurs** : Ecole Centrale de Nantes, Ecole de design Nantes Atlantique, Ecole nationale des ingénieurs de Brest, Ecole de mines de Nantes, Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, Ecole nationale supérieure de Cachan Bretagne, Ecole supérieure de Chimie de Rennes, Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne, Ecole supérieure d'agriculture d'Angers, Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest d'Angers, Ecole supérieure du bois de Nantes, Ecole navale de Brest, ONIRIS de Nantes

Objectifs & Priorités

Dotée de compétences et de moyens financiers importants, Ouest Valorisation allie la proximité des chercheurs et la réactivité indispensables pour transformer le potentiel d'innovation de la recherche publique du grand Ouest en valeur économique au bénéfice des acteurs économiques. Elle est résolument intégrée dans son écosystème et noue des partenariats renforcés tant au niveau régional que national pour optimiser l'accompagnement des projets.

L'équipe assure la protection et la valorisation de la propriété intellectuelle issue des travaux des chercheurs, la maturation de projets innovants, le Transfert de Technologies et accompagne les partenariats de recherche avec les entreprises.

L'objectif de la SATT Ouest Valorisation est d'impliquer la communauté scientifique dans des innovations utiles, capables de répondre à des défis de société tout en assurant une rentabilité à ses actionnaires à l'horizon de 10 ans.

En savoir plus : www.ouest-valorisation.fr

- **Président** : Olivier Fréneaux
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 78 M€
- **Périmètre régional couvert** : Provence Alpes Côte d'Azur, Corse
- **Création de la société** : janvier 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 104 projets détectés, 2.9M€ investis dans des projets de maturation, 57 brevets prioritaires déposés, 4 start-up créées

Actionnariat

- Aix-Marseille Université (23.6%)
- Université de Nice Sophia Antipolis (9.2%)
- Université du Sud Toulon Var (2.7%)
- Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (2.2%)
- Université de Corse (1.4%)
- Ecole Centrale Marseille (0.6%)
- CNRS (23%)
- INSERM (4.3%)
- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)

L'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont partenaires fondateurs non actionnaires.

Objectifs & Priorités

« L'Accélérateur du Transfert de Technologies », constitue l'interface privilégiée entre les entreprises et la recherche publique en régions PACA et Corse. Son cœur de métier est la maturation des inventions issues des unités de recherche de ses actionnaires sur les plans juridique (propriété intellectuelle), économique (marché), et technologique (preuve de concept). Elle sensibilise les chercheurs, détecte les inventions, gère les portefeuilles de propriété intellectuelle, assure la promotion de l'offre technologique de ses établissements de recherche publics partenaires, et commercialise les technologies et savoir-faire de ses actionnaires et membres fondateurs.

La SATT Sud Est se positionne en acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation.

Le bilan des 16 premiers mois est en conformité avec les objectifs de la SATT :

- 28 projets de maturation ont été engagés dont 13 en partenariat avec des entreprises
- 11 licences d'exploitations ont été signées

En savoir plus : www.sattse.com

- **Président** : Pierre Dufresne
- **Dotation du PIA sur 10 ans** : 70 M€
- **Périmètre régional couvert** : Midi-Pyrénées
- **Création de la société** : janvier 2012
- **Chiffres clés depuis la création** : 107 projets détectés, 3.7 M€ investis dans des projets de maturation, 25 brevets prioritaires déposés

Actionnariat

- Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA (33%)
- PRES Université de Toulouse (42%)
- CNRS (25%)

Etablissements de recherche concernés

TTT agit donc en priorité au profit des laboratoires régionaux du CNRS, et des établissements fondateurs du PRES :

- Universités de Toulouse 1 (Toulouse Capitole)
- Toulouse 2 (Toulouse Mirail)
- Toulouse 3 (Université Paul Sabatier)
- INP Toulouse (regroupe pas mal d'écoles)
- INSA Toulouse
- ISAE

Outre ces établissements, TTT opère aussi au profit des autres établissements du PRES (CHU, ENAC, EMAC...). Des conventions sont prévues avec les organismes présents en Midi-Pyrénées (CNES, ONERA, INRA, INSERM).

Objectifs & Priorités

TTT a pour cœur de métier d'investir en maturation à partir des résultats acquis par les laboratoires régionaux de recherche publique. Son action couvre alors les axes suivants :

- Technique : élaboration de preuves de concept ou de faisabilité, démonstrateurs...
- Juridique et Propriété intellectuelle : définition et mise en œuvre des stratégies de protection et de capture de valeur, gestion des portefeuilles de PI, liberté d'exploitation, prise en compte des contraintes réglementaires...
- Mise sur le marché : définition de la stratégie de valorisation, optimisation du couple produit/marché, création éventuelle de startup, et commercialisation.

Interlocuteur privilégié des chercheurs et des entreprises, TTT s'inscrit clairement dans les orientations régionales (Stratégie Régionale de l'Innovation) et capitalise sur les forces des laboratoires de son périmètre. Ainsi, les secteurs d'application prioritaire sont : Aéronautique-Espace-Transports, Santé, GreenTech, Numérique, Agribusiness.

En année 3, TTT devrait traiter plus de 100 déclarations d'invention, lancer 35 maturations et 6 créations d'entreprise en engageant près de 6 M€.

En savoir plus : www.toulouse-tech-transfer.com



France Brevets

Premier fonds d'investissement et de valorisation des brevets en Europe, créé en mars 2011, France Brevets, dirigé par Jean-Charles Hourcade, est doté de 100 millions d'euros, à parité entre la Caisse des Dépôts et l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

France Brevets a pour mission d'aider la recherche privée et publique à mieux valoriser ses portefeuilles de brevets, dans une dimension internationale. France Brevets intervient de façon sélective en prenant en compte l'intérêt stratégique des brevets et les attentes des acteurs français de l'innovation, tant dans la valorisation financière de leurs brevets que dans la protection du développement de leurs innovations.

Son objectif est d'ajouter une valeur supplémentaire au brevet en permettant à des utilisateurs intéressés d'obtenir un droit d'exploitation par licence. France Brevets pourra constituer des grappes technologiques pertinentes, c'est-à-dire assembler plusieurs brevets issus de diverses origines, pour proposer aux éventuels utilisateurs une offre à plus forte valeur ajoutée.

France Brevets peut aussi rechercher pour les entreprises des brevets qui sont nécessaires au développement de leurs activités.

Dans cette perspective, France Brevets déploie une diversité de moyens juridiques, financiers, techniques et commerciaux, et mobilise ses équipes et son réseau d'experts du meilleur niveau international, au service de la valorisation des brevets ou de l'acquisition de droits nécessaires au développement d'écosystèmes innovants.

Les domaines d'intervention prioritaires de France Brevets sont le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication au sens large, l'Aéronautique et l'Espace, les Energies Nouvelles, la Chimie, les Matériaux, les Sciences du Vivant et l'Environnement.

En savoir plus : www.francebrevets.com